

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 50100

Numéro SIREN : 448 593 202

Nom ou dénomination : A.J. CURIE

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2020 sous le numéro de dépôt 1075

Greffe du tribunal de commerce de Boulogne sur Mer



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 25/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/1075

Déposant :

Nom/dénomination : A.J. CURIE

Forme juridique :

N° SIREN : 448 593 202

N° gestion : 2003 B 50100

Experts comptables

Franck BASIN
Arnaud DEBRAY
Nathalie HUGUERRE
Lucie JÉRÔME
Philippe LAINÉ
Jean-Claude LECLAIR
Sandrine LECOQ
Marie-Claire LOCQUENEAUX
Gaëlle MAUBANT
Marion MONTIER
Richard PETIT
Bruno RENÉE

Greffes du Tribunal
de Commerce de Boulogne-s/mer
Dépôt n°

du 25 FEB. 2020

RCS Boulogne s/M

N° Réf. :

SAS AJ CURIE

Restaurant MC DONALD'S

ZONE D'AMENAGEMENT

BD CURIE

62100 CALAIS

COMPTES ANNUELS

Période du 1 juillet 2017 au 30 juin 2018



Paro d'activité de la Bretèque - 37, Allée l'arc en Ciel - CS 60782 - 76237 BOIS GUILLAUME Cedex - Tél. : 02 35 59 35 35 - Fax : 02 35 60 73 75 - acerouen@axeconseils.com
4 bis, Rue Alsace-Lorraine - 76000 ROUEN - Tél. : 02 76 51 50 00 - Fax : 02 76 51 50 09 - ace.rouen.centre@axeconseils.com
9, Rue Joseph Flouest / 8 Rue Desmarquets - 76373 DIEPPE Cedex - Tél. : 02 35 06 89 89 - Fax : 02 35 06 89 99 - acedieppe@axeconseils.com
86, Chaussée de Picardie - 76260 EU - Tél. : 02 27 28 01 60 - Fax : 02 27 28 01 69 - aceeu@axeconseils.com
Résidence Verlainne - Rue du colonel Langlois - 14130 PONT L'EVEQUE - Tél. : 02 31 64 07 06 - Fax : 02 31 64 00 26 - acepontleveque@axeconseils.com
2, Rue Maréchal Foch - 14140 LIVAROT - Tél. : 02 31 63 21 79 - Fax : 02 31 63 21 80 - acelivarot@axeconseils.com
2, Rue des Victoires - 76190 YVETOT - Tél. : 02 35 56 71 01 - Fax : 02 35 56 50 44 - aceyvetot@axeconseils.com
12, Rue du Hôme - 76450 CANY-BARVILLE - Tél. : 02 35 97 82 77 - Fax : 02 35 97 69 30 - acecany@axeconseils.com

N° TVA Intra : FR95342269701

SA au capital de 436320 Euros - RCS Dieppe 342 269 701 - www.axeconseils.com
Société d'expertise comptable inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région de Rouen - Normandie

SAS AJ CURIE
BILAN ACTIF

En Euro

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

ACTIF	au 30/06/18			% de l'actif	Bilan N-1 au 30/06/17	% de l'actif
	Brut	Amorts / dépréciations	Net			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	6 450.18	6 450.18				
Immobilisations incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				58 %		65 %
Terrains						
Constructions	83 322.01	25 258.48	58 063.53		63 128.32	
Matériels et outillage	635 655.39	451 862.27	183 793.12		243 802.22	
Autres immobilisations corporelles	1 163 728.74	698 009.61	465 719.13		486 255.90	
Immobilisations corporelles en cours	1 000.00		1 000.00			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				1 %		1 %
Participations et créances rattachées	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
Prêts et autres immobilisations financières	700.00		700.00		750.00	
AVANCES ET ACOMPTES SUR IMMOBILISATIONS						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 900 856.32	1 181 580.54	719 275.78	59 %	803 936.44	66 %
STOCKS ET EN-COURS				2 %		2 %
Approvisionnements et matières premières	21 337.18		21 337.18		22 291.57	
Marchandises						
Produits finis						
Produits et travaux en cours						
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES						
CRÉANCES (3)				11 %		16 %
Clients et comptes rattachés	7 590.93	117.39	7 473.54		32 650.72	
Etat TVA - autres taxes	11 932.79		11 932.79		6 423.83	
Associés						
Autres créances	110 171.84		110 171.84		153 893.21	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	50 000.00		50 000.00	4 %	50 000.00	4 %
DISPONIBILITÉS				24 %		11 %
Banque - CCP	290 786.74		290 786.74		128 590.36	
Caisse	4 339.19		4 339.19		4 265.19	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	11 679.47		11 679.47	1 %	12 229.46	1 %
TOTAL ACTIF CIRCULANT	507 838.14	117.39	507 720.75	41 %	410 344.34	34 %
<i>Charges à répartir</i>						
<i>Primes de remboursement</i>						
<i>Ecart de conversion actif</i>						
TOTAL DE L'ACTIF	2 408 694.46	1 181 697.93	1 226 996.53	100 %	1 214 280.78	100 %

(1) Dont droit de bail

(2) Dont à moins d'un an (nette)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Fonds de roulement = Capitaux permanents - Actif immobilisé

Groupe

N

N-1

N-2

138 405.91

79 105.83

140 400.72

Axe Conseils Expertise

5/55

Voir le rapport de l'expert comptable



627

SAS AJ CURIE
BILAN PASSIF
 Du 01/07/2017 au 30/06/2018

En Euro

PASSIF	Au 30/06/18	% du passif	Bilan N-1 au 30/06/17	% du passif
Capital	8 000.00		8 000.00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écart de réévaluation				
Réserves	2 968.22		1 975.61	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	214 202.24	17 %	160 992.61	13 %
Subventions d'investissement				
Amortissements dérogatoires				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	225 170.46	18 %	170 968.22	14 %
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS				
DETTES FINANCIÈRES		52 %		59 %
Emprunts obligataires convertibles	140.52		131.33	
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	632 393.84		711 956.66	
Dettes auprès des établissements de crédit (2)	971.81			
Autres emprunts et dettes financières diverses (3)				
AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS				
DETTES		30 %		27 %
Fournisseurs et comptes rattachés	185 852.32		142 192.86	
Etat TVA - autres taxes	8 230.00		8 957.67	
Autres dettes fiscales et sociales	174 160.19		171 109.04	
Dettes sur immobilisations			8 965.00	
Autres dettes	77.39			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL DES DETTES (1)	1 001 826.07	82 %	1 043 312.56	86 %
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF	1 226 996.53	100 %	1 214 280.78	100 %
(1) Dont à plus d'un an	466 515.00		557 286.56	
(1) Dont à moins d'un an	535 311.07		486 026.00	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	184.29			
(3) Dont emprunts participatifs				

	Groupe	N	N-1	N-2
Taux d'endettement = Dettes totales / actif		81.65	85.92	73.56
Solvabilité à court terme = Réalisations et disponibilités / dettes à - 1 an		90.86	79.84	137.22

Axe Conseils Expertise

6/55
 Voir le rapport de l'expert comptable



627

Annexe

SAS AJ CURIE
ANNEXE COMPTABLE

En Euro

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NS	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NS	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ETAT DES STOCKS		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE		NS	
ENTREPRISES LIÉES		NS	
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE			NA



627

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018 dont le total est de 1 226 996.53 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 214 202.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Installations techniques	de 5 à 10 ans ans
- Matériels et outillages industriels	de 2 à 7 ans ans
- Matériel de bureau et info	de 3 à 4 ans ans
- Mobilier	4 ans

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	6 450		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui	83 322		
		Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		623 623		25 428
		Instal. gén., agencés & aménagés divers	977 735		56 016
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier	138 479		11 160
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				1 000
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	1 823 159		93 603
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		10 000		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		750		4 530
		TOTAL IV	10 750		4 530
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 840 359		98 133

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			6 450	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui			83 322	
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.			13 395	635 655	
		Ins. gal. agen. amé. div.		3 694	1 030 057	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat.bureau, info., mob.		15 967	133 672	
		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				1 000	
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		33 056	1 883 706	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				10 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			4 580	700	
		TOTAL IV		4 580	10 700	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		37 636	1 900 856	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		6 450			6 450
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	20 194	5 065		25 258
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		379 821	84 529	12 487	451 862
Autres immos corporelles		520 765	73 127	3 694	590 198
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport	109 193	14 586	15 967	107 812
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 029 973	177 306	32 149	1 175 130
TOTAL GENERAL		1 036 423	177 306	32 149	1 181 581

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
Immo. corpor.	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	10 000		10 000
	Prêts (1) (2)	700		700
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	140	140	
	Autres créances clients	7 451	7 451	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	32	32	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	42 928	42 928	
	Etat & autres	11 933	11 933	
	coll. publiques	26 142	26 142	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	41 070	41 070	
	Charges constatées d'avance	11 679	11 679	
TOTAUX		152 075	141 375	10 700
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice	4 530	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	4 580	
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	11 679
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	11 679

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	894
Autres créances	26 142
Disponibilités	400
TOTAL	27 436

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	633 506	166 991	466 515	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		185 852	185 852		
Personnel & comptes rattachés		80 067	80 067		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		87 390	87 390		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	8 230	8 230		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés		6 704	6 704		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		77	77		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 001 826	535 311	466 515	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	86 310			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	165 873			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				



627

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	928
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 902
Dettes fiscales et sociales	122 003
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	201 834

CI COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/06/2018, le CICE s'élève à 58 936 €.

Le CICE intégré dans les comptes de cet exercice n'a pas fait l'objet d'une affectation ou d'une utilisation ciblée et précise. Il est et sera utilisé, joint aux autres ressources financières de l'entreprise, afin de faciliter la satisfaction des différents besoins de financements dans le cadre de notre fonctionnement : investissements, besoin en fond de roulement, remboursement de dettes, formation, éventuellement évolution des salaires, et plus généralement tous besoins financiers résultant de notre activité.

ENGAGEMENTS

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

ENGAGEMENTS DONNÉS

Engagement de retraite : Le personnel de l'entreprise n'ayant pas un âge moyen de 50 ans, le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, n'a pas été valorisé.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

La société exerce son activité de restauration rapide dans le cadre d'un contrat de location gérance sous l'enseigne MC DONALD'S. Ce contrat a été conclu le 29/07/2003 pour une durée de 20 ans.



627.

AJ CURIE
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : Zone d'aménagement Curie, 62100 CALAIS
448 593 202 RCS BOULOGNE-SUR-MER

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 NOVEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 214 202,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	214 202,24 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte "autres réserves" :	797,76 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à :	215 000,00 euros
A titre de dividendes :	215 000,00 euros
Soit 430,00 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que l'intégralité de cette distribution est éligible à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu au paragraphe 3-2° de l'article 158 du Code Général des Impôts.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par

17



l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Montant des dividendes (euros)	Dividendes par action (euros)
30 juin 2015 ⁽¹⁾	190 000,00	380,00
30 juin 2016 ⁽¹⁾	244 000,00	488,00
30 juin 2017 ⁽¹⁾	160 000,00	320,00

⁽¹⁾ En application de l'obligation d'information définie aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les distributions au titre des exercices clos les 30 juin 2015, 30 juin 2016 et 30 juin 2017 étaient éligibles à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu au paragraphe 3-2° de l'article 158 du Code général des impôts.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 novembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Amédée JEGO



**SAS AJ CURIE
ZONE D'AMENAGEMENT CURIE
62100 CALAIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2018

GREFFE

FIDORG AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES – AUDIT

**LE TRIFIDE - 18 rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4 - Téléphone : 02.31.46.23.23
62 rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris - Téléphone : 01.40.16.79.80**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 juin 2018

A l'Assemblée Générale de la société AJ CURIE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AJ CURIE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

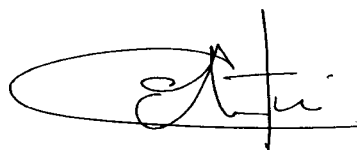
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Caen,

Le Commissaire aux Comptes

FIDORG AUDIT SAS

Représentée par **Christophe CHARETON**



Signature numérique de M
CHRISTOPHE CHARETON
Lieu : 14000 CAEN FR
Date : 2018.10.26 08:05:45 +0200

Annexe au rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Comptes annuels

Certifié Conforme à l'original



627.

SAS AJ CURIE
BILAN ACTIF

En Euro

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

ACTIF	au 30/06/18			% de l'actif	Bilan N-1 au 30/06/17	% de l'actif
	Brut	Amorts / dépréciations	Net			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	6 450.18	6 450.18				
Immobilisations incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				58 %		65 %
Terrains						
Constructions	83 322.01	25 258.48	58 063.53		63 128.32	
Matériels et outillage	635 655.39	451 862.27	183 793.12		243 802.22	
Autres immobilisations corporelles	1 163 728.74	698 009.61	465 719.13		486 255.90	
Immobilisations corporelles en cours	1 000.00		1 000.00			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				1 %		1 %
Participations et créances rattachées	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
Prêts et autres immobilisations financières	700.00		700.00		750.00	
AVANCES ET ACOMPTES SUR IMMOBILISATIONS						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 900 856.32	1 181 580.54	719 275.78	59 %	803 936.44	66 %
STOCKS ET EN-COURS				2 %		2 %
Approvisionnements et matières premières	21 337.18		21 337.18		22 291.57	
Marchandises						
Produits finis						
Produits et travaux en cours						
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES						
CRÉANCES (3)				11 %		16 %
Clients et comptes rattachés	7 590.93	117.39	7 473.54		32 650.72	
Etat TVA - autres taxes	11 932.79		11 932.79		6 423.83	
Associés						
Autres créances	110 171.84		110 171.84		153 893.21	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	50 000.00		50 000.00	4 %	50 000.00	4 %
DISPONIBILITÉS				24 %		11 %
Banque - CCP	290 786.74		290 786.74		128 590.36	
Caisse	4 339.19		4 339.19		4 265.19	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	11 679.47		11 679.47	1 %	12 229.46	1 %
TOTAL ACTIF CIRCULANT	507 838.14	117.39	507 720.75	41 %	410 344.34	34 %
<i>Charges à répartir</i>						
<i>Primes de remboursement</i>						
<i>Ecarts de conversion actif</i>						
TOTAL DE L'ACTIF	2 408 694.46	1 181 697.93	1 226 996.53	100 %	1 214 280.78	100 %

- (1) Dont droit de bail
(2) Dont à moins d'un an (nette)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Fonds de roulement = Capitaux permanents - Actif immobilisé

Groupe

N

N-1

N-2

138 405.91

79 105.83

140 400.72

Axe Conseils Expertise

5/55
Voir le rapport de l'expert comptable

Certifié Conforme à l'original



627

SAS AJ CURIE
BILAN PASSIF
Du 01/07/2017 au 30/06/2018

En Euro

PASSIF	Au 30/06/18	% du passif	Bilan N-1 au 30/06/17	% du passif
Capital	8 000.00		8 000.00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écart de réévaluation				
Réserves	2 968.22		1 975.61	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	214 202.24	17 %	160 992.61	13 %
Subventions d'investissement				
Amortissements dérogatoires				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	225 170.46	18 %	170 968.22	14 %
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS				
DETTES FINANCIÈRES		52 %		59 %
Emprunts obligataires convertibles	140.52		131.33	
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	632 393.84		711 956.66	
Dettes auprès des établissements de crédit (2)	971.81			
Autres emprunts et dettes financières diverses (3)				
AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS				
DETTES		30 %		27 %
Fournisseurs et comptes rattachés	185 852.32		142 192.86	
Etat TVA - autres taxes	8 230.00		8 957.67	
Autres dettes fiscales et sociales	174 160.19		171 109.04	
Dettes sur immobilisations			8 965.00	
Autres dettes	77.39			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL DES DETTES (1)	1 001 826.07	82 %	1 043 312.56	86 %
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF	1 226 996.53	100 %	1 214 280.78	100 %

(1) Dont à plus d'un an

466 515.00

557 286.56

(1) Dont à moins d'un an

535 311.07

486 026.00

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

184.29

(3) Dont emprunts participatifs

	Groupe	N	N-1	N-2
Taux d'endettement = Dettes totales / actif		81.65	85.92	73.56
Solvabilité à court terme = Réalisations et disponibilités / dettes à - 1 an		90.86	79.84	137.22

Axe Conseils Expertise

6/55
Voir le rapport de l'expert comptable

Certifié Conforme à l'original



627

Annexe

Certifié Conforme à l'original



627.

SAS AJ CURIE
ANNEXE COMPTABLE

En Euro

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NS	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NS	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ETAT DES STOCKS		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE		NS	
ENTREPRISES LIÉES		NS	
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE			NA

Axe Conseils Expertise

18/55

Voir le rapport de l'expert comptable

Certifié Conforme à l'original



Signature

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018 dont le total est de 1 226 996.53 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 214 202.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Installations techniques	de 5 à 10 ans ans
- Matériels et outillages industriels	de 2 à 7 ans ans
- Matériel de bureau et info	de 3 à 4 ans ans
- Mobilier	4 ans

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	6 450		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui	83 322		
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		623 623		25 428
		Instal. gén., agencts & aménagts divers	977 735		56 016
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier	138 479		11 160
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				1 000
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	1 823 159		93 603
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		10 000		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		750		4 530
		TOTAL IV	10 750		4 530
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 840 359		98 133

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			6 450	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui			83 322	
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.			13 395	635 655	
		Ins. gal. agen. amé. div.		3 694	1 030 057	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat.bureau, info., mob.		15 967	133 672	
		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				1 000	
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		33 056	1 883 706	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				10 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			4 580	700	
		TOTAL IV		4 580	10 700	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		37 636	1 900 856	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		6 450			6 450
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	20 194	5 065		25 258
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		379 821	84 529	12 487	451 862
Inst. générales agencem. amén. div.		520 765	73 127	3 694	590 198
Autres immos corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	109 193	14 586	15 967	107 812
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 029 973	177 306	32 149	1 175 130
TOTAL GENERAL		1 036 423	177 306	32 149	1 181 581

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements										
TOTAL										
Immob. incorporelles										
TOTAL										
Constr. Immo. corpor.	Terrains									
	Sur sol propre									
	Sur sol autrui									
	Inst. agenc. et amén.									
	Inst. techniques mat. et outil.									
	Inst. gales, agenc. am divers									
	Mat. transport									
	Mat. bureau mobilier									
	Emballages récup. divers									
TOTAL										
Frais d'acquisition de titres de participations										
TOTAL GÉNÉRAL										
Total général non ventilé										
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										
Primes de remboursement des obligations										

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		10 000		10 000
	Prêts (1) (2)		700		700
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		140	140	
	Autres créances clients		7 451	7 451	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés		32	32	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	42 928	42 928	
		Taxe sur la valeur ajoutée	11 933	11 933	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	26 142	26 142	
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		41 070	41 070	
	Charges constatées d'avance		11 679	11 679	
TOTAUX			152 075	141 375	10 700
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice	4 530	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			4 580		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	11 679
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	11 679

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	894
Autres créances	26 142
Disponibilités	400
TOTAL	27 436



627.

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	633 506	166 991	466 515	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		185 852	185 852		
Personnel & comptes rattachés		80 067	80 067		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		87 390	87 390		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	8 230	8 230		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	6 704	6 704		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		77	77		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 001 826	535 311	466 515	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	86 310			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	165 873			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	928
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 902
Dettes fiscales et sociales	122 003
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	201 834



CI COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI**Du 01/07/2017 au 30/06/2018**

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/06/2018, le CICE s'élève à 58 936 €.

Le CICE intégré dans les comptes de cet exercice n'a pas fait l'objet d'une affectation ou d'une utilisation ciblée et précise. Il est et sera utilisé, joint aux autres ressources financières de l'entreprise, afin de faciliter la satisfaction des différents besoins de financements dans le cadre de notre fonctionnement : investissements, besoin en fond de roulement, remboursement de dettes, formation, éventuellement évolution des salaires, et plus généralement tous besoins financiers résultant de notre activité.



SAS AJ CURIE
ENGAGEMENTS
Du 01/07/2017 au 30/06/2018

En Euro

ENGAGEMENTS DONNÉS

Engagement de retraite : Le personnel de l'entreprise n'ayant pas un âge moyen de 50 ans, le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, n'a pas été valorisé.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

La société exerce son activité de restauration rapide dans le cadre d'un contrat de location gérance sous l'enseigne MC DONALD'S. Ce contrat a été conclu le 29/07/2003 pour une durée de 20 ans.



627